

Conseils de sécurité pour les habitations alimentées au gaz naturel

Prenez les mesures simples
qui suivent pour assurer
la sécurité de votre
famille, de vos voisins
et de votre maison.





Vous décelez une odeur de gaz naturel ?

Sortez et composez le 911 ou notre numéro d'urgence, le **1-866-763-5427**.

Signes d'une fuite de gaz naturel :



Vous sentez une forte odeur d'œuf pourri ou de soufre.



Vérifiez si les connexions aux appareils à gaz naturel sont endommagées ou si des plantes meurent sans raison.



Tendez l'oreille pour vérifier si vous entendez un sifflement.

En cas de fuite de gaz naturel :

- N'utilisez pas de téléphone ou d'appareil électronique.
- N'allumez et n'éteignez pas d'appareil ou de lumière.
- Ne fumez pas et n'utilisez pas des briquets ni des allumettes.
- Ne démarrez pas de véhicule ou de moteur.
- N'essayez pas d'éteindre un incendie — composez le 911.



Protégez-vous du monoxyde de carbone (CO)

Vous entendez le signal sonore d'un détecteur de CO ?
Sortez et composez le 911.

Ce que vous pouvez ressentir en cas d'intoxication au CO :

- Maux de tête
- Difficulté à respirer
- Étourdissements
- Mal au ventre
- Confusion
- Difficulté à entendre
- Problèmes de vue
- Difficulté à rester debout
- Chutes
- Évanouissement
- Difficulté à rester éveillé(e)

3 mesures à prendre pour rester en sécurité :

Installez des détecteurs de CO et de fumée à proximité de chaque lieu de sommeil – c'est la loi. | entrepreneur enregistré auprès de la TSSA.

Faites vérifier chaque année les appareils à gaz naturel par un | Veillez à ce que les événements des appareils à gaz naturel ne soient pas obstrués.

Conseils relatifs aux détecteurs de CO :

Vérifiez **chaque mois** vos détecteurs de CO. | Changez les piles **tous les six mois**. | **Une fois par an**, vérifiez la date d'expiration.



Qu'est-ce que le CO ?

Le CO est un gaz toxique, invisible et inodore. Il peut être présent dans l'air si des appareils à gaz naturel (comme les chaudières, les cuisinières et les cheminées) ne fonctionnent pas correctement.



Enbridge Gas ne vend pas et ne répare pas les appareils à gaz naturel. En tant que propriétaire ou utilisateur d'appareils à gaz naturel, vous avez la responsabilité de maintenir vos appareils en bon état de fonctionnement. Visitez <https://www.tssa.org/fr> pour trouver un entrepreneur enregistré auprès de la TSSA près de chez vous.



Sécurité des appareils à gaz naturel

Pour éviter les fuites dangereuses de gaz ou de CO et les incendies, faites vérifier chaque année les appareils à gaz naturel par un entrepreneur en CVC agréé par la TSSA. Exemples :

- Chaudière
- Barbecue
- Cheminée
- Fournaise
- Chauffe-eau
- Table de cuisson ou cuisinière

Voici quelques éléments qu'un entrepreneur certifié en CVC vérifiera :

Vannes de régulation de la température de l'eau

Évents d'évacuation

Équipement à conduits d'air

Capacité de combustion et de chauffage

Commandes et interrupteurs de sécurité

Vannes de régulation de pression



Creuser en toute sécurité à la maison

C'est la loi — visitez le site Ontario One Call à <https://ontarioonecall.ca/fr/> ou composez le **1-800-400-2255** pour demander où se trouvent les lignes de services publics au moins cinq jours ouvrables à l'avance avant de commencer à creuser afin d'éviter de frapper des conduites de gaz naturel.

Contactez Ontario One Call avant tout projet d'excavation, y compris les suivants :

- Aménagement paysager
- Construction d'une clôture
- Creusage d'un jardin
- Installation d'une entrée de garage
- Plantation d'un arbre
- Construction d'une terrasse
- Installation d'une piscine
- Imperméabilisation d'un sous-sol

Vous sentez une odeur de gaz ? Vous avez endommagé une conduite de gaz naturel ?

1. Arrêtez de creuser.
2. Quittez la zone.
3. Composez le 911 ou le 1-866-763-5427.



Visitez le site enbridgegas.com/digsafe pour obtenir plus de conseils sur la façon de creuser en toute sécurité à la maison.



Gardez votre compteur de gaz naturel dégagé

Pourquoi il est important d'avoir un compteur bien dégagé :

- Contribue à votre sécurité et à celle de votre famille.
- Assure le bon fonctionnement des appareils électroménagers.
- Nous permet d'effectuer des contrôles de sécurité et des réparations.

Comment s'assurer que le compteur de gaz naturel est bien dégagé :

- Veillez à ce qu'il y ait une voie d'accès libre de tout encombrement.
- Enlevez les plantes, les arbustes et les arbres qui l'entourent
- Utilisez uniquement une brosse douce pour enlever les feuilles et la neige de votre compteur et de vos événements d'aération.
- Enlevez les glaçons sur ou au-dessus de vos compteurs et des bouches d'aération.

Conseils pour rester en sécurité :

Ne frappez pas ou ne donnez pas de coups de pied au compteur ou aux événements.

Assurez-vous que le compteur n'est pas caché par des herbes hautes, des buissons ou des aménagements paysagers.

N'utilisez jamais d'objets pointus pour dégager votre compteur.

Réparez les fuites d'eau qui s'écoulent sur votre compteur ou sur vos événements d'aération.



Des problèmes avec votre compteur ?

Composez le **1-866-763-5427** ; nous pouvons vous aider.



Conduite d'égout bouchée ?

Si vous avez un sous-sol inondé, sentez des odeurs désagréables ou voyez d'autres signes d'un égout bouché, il se peut que votre conduite d'égout principale soit en cause. Les obstructions dans les tuyaux l'intérieur de votre maison peuvent généralement être éliminés sans problème par vos propres moyens. Mais si le bouchon est situé dans des tuyaux d'égout ou de fosse septique qui se trouvent à l'extérieur des murs de votre maison, communiquez avec Ontario One Call en composant le **1-800-400-2255** pour obtenir une inspection de sécurité gratuite des égouts avant que vous ou un plombier ne vous mettiez à réparer le bouchon.

Votre sécurité est notre priorité absolue.

Chaque jour, d'innombrables Ontariens comptent sur le gaz naturel. Visitez notre site Web à enbridgegas.com/safety pour découvrir d'autres conseils de sécurité et télécharger notre liste de contrôle de sécurité. Restez en sécurité et bien informé(e) toute l'année.